

Pour le lycée de la réussite de toutes et tous

Octobre 2014

Après 10 années de gouvernement de droite et de réformes rétrogrades de l'Ecole, les espoirs qu'auraient pu faire naître l'annonce d'une « refondation » de l'Ecole et de l'embauche massive d'enseignant-e-s se sont vite heurtés aux réalités budgétaires et idéologiques de ce gouvernement.

Les créations de postes sont insuffisantes. Non seulement elles ne compenseront pas les précédentes suppressions mais elles ne permettent même pas d'absorber la hausse démographique. Le nombre d'élèves par classe continue donc d'augmenter, les moyens de remplacement de baisser, les conditions d'études des élèves et de travail des collègues, de se dégrader.

La refondation, elle, ne rompt en rien avec l'idéologie libérale qui prévaut dans l'Ecole actuelle, mais au contraire l'accroît parfois : Ecole du socle, rythmes scolaires, apprentissage...

Elle laisse de côté toute réflexion sur le lycée, et se contente d'un éventuel toilettage suite à un bilan des réformes, promis depuis 2012...

Pour la CGT Educ'action le bilan de la réforme Chatel est fait et elle en revendique l'abrogation car elle n'a apporté aucune réponse aux dysfonctionnements du lycée. Au contraire, elle a fait le laboratoire de l'autonomie libérale et de la concurrence généralisée entre disciplines, équipes et établissements.

La mise en avant du socle commun au collège, véritable RSA éducatif, la volonté de développer l'apprentissage... tout concourt à faire du lycée général et technologique, non plus la suite du collège, mais le cycle préparatoire aux études supérieures, laissant de côté celles et ceux qui n'ont que le socle.

C'est l'exact contraire de la vision de la CGT Educ'action pour l'Ecole : celle de la construction d'une culture commune et de l'égalité réelle, de la maternelle à l'université. Cela passe par l'obtention de l'égalité de dignité pour les 3 voies du lycée avec des moyens qui permettent à chacune d'être des voies de réussite. Dans l'immédiat, cela implique l'abandon des réformes des lycées généraux, technologiques et professionnels ainsi que le rééquilibrage entre les séries générales. Les choses ainsi faites permettront l'émergence du lycée unique polytechnique que nous appelons de nos vœux pour le 21^e siècle.

Michaël Marcilloux, secrétaire national
en charge des lycées généraux et technologiques



Sommaire

p. 2

Le lycée de la reproduction sociale : injuste pour les élèves comme pour les personnels !

p.3

Pour un lycée émancipateur permettant la réussite de tous les élèves

p.4

• Les revendications de la CGT Educ'action

• Bulletin d'adhésion

Publication réalisée Rémy Reynaud (13), Pauline Schnegg (30), Samuel Serre (92) et Michaël Marcilloux (95)

Le lycée de la reproduction sociale : injuste pour les élèves comme pour les personnels !

Les dégâts de la réforme Chatel : le lycée de la concurrence libérale

Sous couvert d'amélioration des conditions de réussite des élèves, la réforme avait vocation à mettre les personnels, les enseignements, les établissements et les élèves en concurrence entre eux. Les solutions mises en place (accompagnement personnalisé, globalisation des dédoublements, enseignement d'exploration, annualisation possible) ont cassé un peu plus le cadre de l'école sans permettre aux réponses pédagogiques de s'exprimer. Ce n'est pas paradoxal car le but n'est pas de favoriser les avancées pédagogiques mais d'enfermer un peu plus l'école dans le carcan capitaliste.

Quelles en sont les conséquences aujourd'hui ? L'AP, loin d'être une aide aux élèves, est une sorte de fourre-tout, servant à compléter les services, donnant lieu à des mises en œuvre très différentes selon les établissements, bref, sert de variable d'ajustement. Des enseignements d'exploration de seconde, souvent flous dans leur mise en œuvre et leur évaluation, sont inégalement dispensés sur le territoire et peuvent être utilisés comme pré-orientation. De plus, l'assouplissement de la carte scolaire ainsi que le soutien accentué à l'enseignement privé, ont continué de faciliter les stratégies de contournement et ghettoïsent un peu plus les établissements les plus « sensibles ».

Pour la CGT Educ'action, il faut créer les conditions d'une école émancipatrice où chaque établissement du territoire peut dispenser la même qualité d'enseignement sans que cela empêche les équipes pédagogiques d'innover. Oui à l'autonomie des équipes, non à l'autonomie libérale !

Des conditions d'études et de travail dégradées

Entre 2010 et 2014, la politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux a conduit à une diminution de 2,21 % des effectifs enseignants dans le second degré. Sur la même période, les effectifs d'élèves en lycée général et technologique ont progressé de 2,13 % et la tendance va se poursuivre. Conséquence ? Une croissance rapide des effectifs par classe en LGT qui passent de 27,6 en moyenne à 28,9 par rapport à 2010.

Nous le voyons dans nos classes : plus d'élèves freine l'individualisation de nos enseignements, les activités de remédiation, et se solde par l'aggravation des difficultés des élèves les plus fragiles.

L'insuffisance des moyens dans l'école, c'est :

- Surcharge de travail, accroissement de la fatigue, multiplication des tâches
- Non remplacement de plus en plus fréquent des collègues absents
- Désorganisation des services
- Accroissement des salariés sous contrats précaires, utilisés comme variables d'ajustement (remplacement, vie scolaire, administratif).

Un lycée élitiste, porteur d'inégalités

Le lycée tel qu'il est conçu aujourd'hui reste une formidable machine de reproduction sociale. La distinction en voies et en filières ne permet pas l'expression des préférences et des goûts des élèves. Au contraire, parce qu'elle repose sur une hiérarchisation, cette architecture produit sélection et violence symbolique, conduisant à l'aggravation des inégalités socio-scolaires : les catégories populaires sont surreprésentées en voie professionnelle (36 % d'enfants ouvriers pour 6,6 % de cadres et professions libérales) et les catégories les plus favorisées surreprésentées en voie générale (30 % contre 15 % pour les ouvriers).

De plus, le lycée ne parvient pas à remédier aux difficultés scolaires des élèves. Bien plus, par la hiérarchisation des savoirs et l'encyclopédisme de ses programmes, il valorise les élèves qui maîtrisent les codes de la culture dominante au détriment des élèves issu-e-s des classes populaires. **Il est temps de construire un lycée qui fournisse à tous une culture commune de haut niveau et les moyens d'une réelle émancipation.**

Voie technologique : tout est à refaire

Les réformes de la voie technologique ont cassé une filière de réussite au service des élèves.

La réforme des STI2D, en particulier, est totalement inadaptée au public concerné et représente une violence institutionnelle pour les collègues en niant leur qualification et les laissant sans une formation de qualité, comme le démontre l'enquête remise au CHS-CT ministériel.

La CGT Educ'action exige l'abandon des réformes STMG et STI2D et considère que le cycle conduisant au baccalauréat technologique est une voie à part entière, qui doit se caractériser par des contenus laissant une large place à la culture technologique et par des pratiques pédagogiques diversifiées. La CGT Educ'action estimait, et estime toujours, qu'une évolution de la voie technologique est nécessaire, dans le cadre d'une concertation large de l'ensemble des acteurs sociaux.

Pour un lycée émancipateur permettant la réussite de tous les élèves

A rebours de ces réformes régressives, la CGT Educ'action revendique un véritable projet ambitieux en vue d'une égalisation des voies du lycée qui permettra la mise en place d'un lycée unique et polytechnique. Voilà le lycée que nous voulons !

Pour un lycée émancipateur

Le lycée doit être un **facteur de transformation sociale** et doit combattre les inégalités par la déconstruction systématique – notamment des stéréotypes de genre – et le refus des principes libéraux qui tendent à y reproduire les fonctionnements et les schémas sociaux. Il y a nécessité pour tous les élèves de disposer de savoirs scientifiques, artistiques et techniques rigoureux nécessaires à la construction réelle d'une **culture commune**.



Pour une égale dignité des trois voies

La voie générale du lycée n'a pas pour vocation à former des spécialistes avant l'heure et doit donc permettre à toutes les lycéennes et à tous les lycéens d'acquérir une culture générale de haut niveau la plus variée possible. Il faut un véritable rééquilibrage sans qu'il n'existe ni enseignement, ni filière « au rabais », sources de démotivation des élèves et de déqualification pour les enseignants.

A ce titre, la CGT Educ'action se prononce pour un processus d'égalisation entre les trois voies conduisant à **un tronc commun ambitieux unissant toutes les voies avec un enseignement général, technologique et professionnel pour tous les élèves, soit un enseignement unique et polytechnique pour tous les élèves de la seconde à la terminale.**

Temps de travail

Le temps de travail doit être réduit pour l'ensemble des personnels de l'Education sans perte de salaire.

- **Nous rappelons que nous sommes contre les heures supplémentaires qui sont un frein à la création d'emplois pérennes.**
- **Le temps de concertation doit être intégré dans le temps de service ou de travail pour tous les personnels.**
- **La CGT Educ'action continue de s'opposer à l'annualisation du temps de travail.**

Pédagogies

Loin de culpabiliser les personnels – comme le fait le ministère quand il dévoie ces mêmes pédagogies sans donner les moyens nécessaires à leur mise en œuvre – le recours à des pédagogies de progrès doit permettre à toutes et tous (enseignant-e-s et élèves) de retrouver le plaisir d'enseigner, d'apprendre et de co-construire des savoirs, conditions nécessaires à la réussite. Opposée à toutes les pédagogies fondées sur la concurrence et l'individualisation, la CGT Educ'action soutient les **pédagogies basées sur la coopération entre les individus**. Pour cela, la question des effectifs joue un rôle déterminant : **La CGT Educ'action revendique des effectifs de 24 élèves en lycée.**

Salaires

- **La CGT Educ'action revendique une augmentation immédiate uniforme de 90 points d'indice (soit plus de 400 euros) et aucune rémunération inférieure à 2200 euros (soit 1800 euros net) pour l'ensemble des personnels.**
- **Elle revendique l'arrêt du gel de la valeur du point d'indice de la fonction publique et demande l'ouverture de négociations salariales.**

Evaluation

L'évaluation est un acte professionnel fort qui nécessite une formation pour le maîtriser. L'évaluation telle qu'elle est pratiquée inscrit les élèves dans une idéologie de la performance, de la sélection et de la concurrence. Elle est en cela contestable et il est nécessaire de réfléchir à d'autres modalités pour favoriser l'évolution des élèves dans leurs apprentissages. Une évaluation ne peut être utile pour l'élève que si elle est accompagnée d'une aide qui lui permet de progresser et de comprendre ses difficultés. **Cela demande donc des moyens humains supplémentaires pour former des groupes de remédiation.**

La CGT Educ'action syndique l'ensemble des personnels de l'Education nationale et défend au quotidien leurs conditions de travail. Elle lutte, comme toute la CGT, pour une augmentation des salaires, la défense des conquêtes sociales et l'extension des droits de l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, pour une transformation de la société.

Parce que l'Ecole, comme en témoignent les offensives libérales au service du patronat qu'elle subit, est au cœur des évolutions de la société, la CGT Educ'action construit un projet d'Ecole résolument émancipatrice permettant aux élèves de construire collectivement une culture commune de haut niveau.

Le lycée est au cœur de ce projet, pour en finir avec l'élitisme et construire le lycée unique et polytechnique du XXIème siècle, celui de l'égalité réelle dans le cadre d'une scolarité obligatoire de 3 à 18 ans.

➔ Pour tout cela, la CGT Educ'action revendique

- L'abrogation de la réforme Chatel.
- La remise à plat complète de la réforme de la voie technologique (STMG, STL et STI2D) avec maintien de tous les postes dans le respect des qualifications et des disciplines des personnels.
- La fin des épreuves de langue vivante en cours d'année du baccalauréat.
- Des maxima de 24 élèves par classe (15 en éducation prioritaire, 12 en classe de langue) en LGT.
- Des seuils de dédoublements définis nationalement dans toutes les disciplines pour une pédagogie de la réussite.
- Aucune concurrence entre les établissements.
- Le maintien des lycées dans l'éducation prioritaire, à partir de critères objectifs.
- Le développement de l'accès aux études supérieures pour toutes et tous.
- Une orientation maîtrisée par les élèves, leur permettant de choisir une des trois voies du lycée.
- Le développement des passerelles entre séries et entre filières.
- Le rééquilibrage des séries avec « tronc commun » et l'égalité des trois voies (professionnelle,

technologique et générale) pour mettre fin à leur hiérarchisation.

- La création d'emplois statutaires pour toutes les catégories de personnels et un véritable plan de titularisation sans condition de concours ni de nationalité.
- L'amélioration de nos conditions de travail (réduction du temps de travail, respect de nos missions, prise en compte de la santé au travail).



- Une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités sans décote et 75 % du dernier traitement.
- L'égalité femmes/hommes dans l'emploi, la carrière, la formation continue, la santé, la vie personnelle, la retraite.
- L'amélioration des conditions d'exercice : l'arrêt de la gestion des services par les BMP et les HSA ; de la mise en place de brigades de

Titulaires Remplaçants volontaires sur une zone réduite...

- Une réelle formation : deux ans de formation initiale avec le concours en fin de L3 ; 10 % de formation continue sur le temps de travail pour toutes et tous.



4 p. lycée
Octobre 2014

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite : Prendre contact Me syndiquer

Nom Prénom

Statut : CPE [] - Aed [] - Agrégé-e [] - Certifié-e [] - PEGC [] - Contractuel-le [] - PEPS [] - COP []

Adresse

Code postal Ville

Tél. Email

Établissement

Code postal Ville

Retour à : CGT Educ'action, 263, rue de Paris, case 549, 93515 Montreuil cedex